

ACTUALITÉS

- 02 Décret statut**
La réforme de VNF est en marche



- 03 Tourisme fluvial**
Le nouveau schéma directeur des ports de plaisance privés

ÉVÈNEMENT

- 04 Canal du Midi**
VNF se mobilise pour la restauration du site



INITIATIVES

- 08 Partenariat Grand Lyon/VNF**
Un projet d'envergure pour découvrir la Saône

EN RÉSEAU

- 10 Plan Rhône 2007-2013**
Un avenir durable pour le fleuve



LE COUDRAY-MONTCEAUX : LE NOUVEAU BARRAGE EN SERVICE

Mise en sécurité, amélioration, modernisation et développement des voies navigables : c'est dans ce cadre que le nouveau barrage a été mis en service le 3 juillet. **PAGE 06**



Le nouveau barrage du Coudray-Montceaux et sa passerelle publique seront inaugurés à la rentrée 2012.

MODERNISATION

LE NOUVEAU BARRAGE DU COUDRAY-MONTCEAUX EN SERVICE

Mise en sécurité, amélioration, modernisation et développement du réseau des voies navigables sont au cœur du projet de VNF. C'est dans ce cadre que se place le chantier du nouveau barrage du Coudray-Montceaux, sur la Seine, en amont de Paris, dont les études avaient été lancées en 2005. L'ouvrage a été mis en service le 3 juillet.


13 300

BATEAUX DE COMMERCE
FRANCHISSENT CHAQUE
ANNÉE LES ÉCLUSES
DU COUDRAY (PLUS DE
5,5 MILLIONS DE TONNES
DE MARCHANDISES).

Situé dans l'Essonne, le barrage du Coudray est emblématique du programme de modernisation de la voie d'eau que VNF a inscrit dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2011-2013 passé avec l'État. Son ambition, à l'horizon 2018, est d'engager un rattrapage conséquent du réseau existant : mise en sécurité, remise en état, modernisation et développement.

Une modernisation indispensable

Le volet modernisation du COP comprend notamment un programme de reconstruction des barrages manuels, soit un total de 50 ouvrages. C'est le cas de celui du Coudray, qui remplace l'ancien barrage, situé quelques di-

zaines de mètres en amont, aujourd'hui vétuste et difficile à manoeuvrer. Son rôle est d'assurer une régulation plus efficace et plus sûre du plan d'eau et de maintenir le niveau de la Seine jusqu'au barrage de Vives-Eaux. Avec les autres barrages de Seine amont, dont certains sont également en cours de modernisation ou de reconstruction (voir encadré), il garantit la circulation des grandes unités fluviales vers ou depuis l'agglomération parisienne et au-delà. « L'ancien barrage devait être manoeuvré manuellement en cas de crue, explique Émilie Lemaire, responsable de la subdivision Études et Grands Travaux, service Techniques voie d'eau à la direction territoriale du bassin de la Seine de VNF. Les agents devaient intervenir à partir d'un chariot de manoeuvre, et chaque opération était lourde et compliquée. » Vers 2004-2005, il de-

vient évident que ce barrage doit être remplacé, pour remplir efficacement sa fonction et pour améliorer les conditions de travail des agents.

Un chantier hors normes

Le chantier est lancé en 2008, mais va se heurter à plusieurs obstacles. Un tel chantier, qui occupe le lit du fleuve, ne peut se dérouler pendant les six mois d'hiver, ceux durant lesquels le débit est le plus élevé. Il nécessite l'installation de batardeaux, c'est-à-dire d'enceintes étanches permettant de travailler au sec. Deux années de suite, la nature à la fois dure et fractionnée du sol empêche le chantier de démarrer en rivière, obligeant les ingénieurs à mettre au point une nouvelle technique pour le lancer, en 2010. « *La mise au sec a été réalisée en juin 2010*, explique Émilie Lemaire. *La première moitié du barrage a été construite en 2010 et la seconde en 2011.* » Le chantier a été complexe. Le barrage du Coudray est équipé de trois clapets servant à réguler le niveau d'eau : deux de 110 tonnes chacun et d'environ 8 mètres de hauteur, et un troisième pesant 44 tonnes. Tous trois ont été posés en plusieurs éléments, puis assemblés sur place. Ils sont gérés à distance, ce qui permet une meilleure réactivité des manœuvres pour réguler les niveaux d'eau. Cela est notamment important en période de crue, où le barrage doit s'effacer pour ne pas entraver l'écoulement de la rivière et aggraver la crue.

Un ouvrage efficace, avec passerelle publique et passe à poissons

Le nouvel ouvrage, entièrement automatisé, dispose désormais d'un local de commande sur berge servant à la fois pour le barrage lui-même et pour les deux écluses qui le bordent. Étant situé à proximité de la station de RER du Coudray-Montceaux (ligne D), le barrage comprend également une passerelle piétonne, accessible aux vélos poussés à la main via une rampe végétalisée et disposant de deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite.

« *L'aspect paysager a été soigneusement étudié par l'architecte Gilbert Weil*, souligne Émilie Lemaire. *La passerelle est en Inox poli miroir qui reflète les mouvements de l'eau. Les câbles et les réseaux ne sont plus apparents, des plantes grimpances habillent les rampes d'accès et la nouvelle cabine de commandes est intégrée dans l'ouvrage.* » Les deux dernières étapes du chantier vont maintenant commencer : déconstruction de l'ancien barrage et finalisation de la passe à poissons. En effet, pour contribuer à la restauration de la continuité piscicole et à la



© VNF/Philéas Fotos

Les travaux s'achèveront avec la mise en service de la passe à poissons et la déconstruction de l'ancien barrage.

protection de la biodiversité de la Seine, une passe à poissons très élaborée est intégrée au bajoyer de l'écluse, rive gauche. Un investissement qui met plus que jamais le développement durable au cœur du projet de VNF. ■

3 000 m³

DE BÉTON ONT ÉTÉ COULÉS EN 2011 POUR LA STRUCTURE DU RADIER ET DES DEUX DERNIÈRES PILES DU BARRAGE.

160 mètres

C'EST LA LONGUEUR DE LA PASSERELLE PIÉTONNE QUI SURMONTE LE BARRAGE ET RELIE LES DEUX RIVES.

ZOOM SUR

Un programme de modernisation du réseau ambitieux

Le barrage du Coudray est l'un des plus gros chantiers du programme Seine amont, qui se déploie depuis 2005. Il représente un montant d'investissements d'environ 40 millions d'euros* (pour la totalité du chantier, y compris la passe à poissons) et sera suivi par d'autres travaux importants sur des barrages situés sur la Seine même, à commencer par ceux de Chatou, à l'aval de Paris, actuellement en cours de travaux, et de Vives-Eaux, en amont du Coudray, puis sur le barrage de Meaux, sur

la Marne, à partir de 2014. De grands travaux sont également prévus sur des barrages de l'Yonne, dont ceux de Villeneuve-sur-Yonne et de Saint-Bond, ainsi qu'un important chantier de fiabilisation des écluses. Le programme pour le bassin de la Seine a connu un pic d'investissements en 2010, avec un total de 71,3 millions d'euros, et se poursuivra encore plusieurs années. Ce programme ne représente lui-même qu'une partie des investissements de VNF, qui se sont montés à 192 millions d'euros

en 2011. D'ici à 2018, l'établissement conservera la même dynamique et continuera d'investir dans la remise en état du réseau, dans des opérations de développement et dans la modernisation des méthodes d'exploitation. Le programme prévoit notamment la reconstruction de 29 barrages sur l'Aisne et sur la Meuse et des projets à plus long terme, comme les liaisons Seine-Nord Europe et Saône-Moselle. Saône-Rhin.

* Cette opération a bénéficié de cofinancements : de la région Île-de-France dans le cadre du CPER 2007-2013 et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la construction de la passe à poissons. La mise en accès public de la passerelle a été cofinancée par la région Île-de-France, le conseil général de l'Essonne, le SAN de Sénart en Essonne et la communauté d'agglomération Seine-Essonne.

C'est dit...

« **L'aspect paysager a été soigneusement étudié par l'architecte Gilbert Weil. La passerelle est en Inox poli miroir qui reflète les mouvements de l'eau.** »

Émilie Lemaire, responsable de la subdivision Études et Grands Travaux 1, service Techniques voie d'eau à la direction territoriale du bassin de la Seine de VNF



© VNF/Philéas Fotos